

I. Informations sur la poste

Intitulé du Poste : Révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN/NDC) 2015 de la République du Burundi et préparation d'un Plan national d'adaptation (PNA) préliminaire

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation : Consultant(e) National(e)

Nature de la consultation (Support/Substance) : Substance

Nombre de Postes : 01

Type de contrat : NC

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local) : National

Type d'affectation (Home based ou sur site) : à domicile et sur le terrain

Durée de la mission : 65 jours ouvrables

Date prévue de démarrage : Dès signature du contrat

II. Contexte et Objectifs

En 2020, les pays sont invités à soumettre des CDN révisées sur la base de leurs contributions de 2015 au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).

La révision offre une occasion d'évaluer, d'ajuster et de consolider les stratégies nationales en les confrontant à nouveau aux priorités nationales. Il s'agit, également, pour les Etats Partie de mieux intégrer la question climatique dans la planification du développement national et de réévaluer les possibilités d'atténuation et d'adaptation à l'horizon 2020-2030 tout en élargissant et renforçant la participation des parties prenantes.

En 2015, la République du Burundi, à l'instar de beaucoup de pays Partie à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, a élaboré et adopté la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Ce document expose les engagements du pays dans l'effort global malgré les faibles émissions des gaz à effet de serre dont il est auteur et nonobstant les importantes absorptions faisant de lui un puits de carbone.

La République du Burundi a une population estimée à 11,2 millions d'habitants (Rapport sur le développement humain, PNUD 2018). Lors de la préparation de la troisième communication nationale (TCN, 2019), un inventaire de gaz à effet de serre portant sur les années 2005, 2010 et 2015 a été réalisé dans les secteurs de l'énergie, des procédés industriels et utilisation des produits (PIUP); agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (AFAT) et des déchets. Dans la CDN 2015, le Burundi s'est engagé à réduire de 3 % ses émissions de GES d'ici à 2030 sans condition, et de 20% sous conditions.

L'Accord de Paris prévoit que les pays partis procèdent à une revue de leur CDN tous les 5 ans. Pour les pays ayant choisis un horizon temporel à 2025, l'année 2020 constitue une première occasion de réaffirmer leur engagement de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Bien que le Burundi ait choisit un horizon temporel à 2030, le Gouvernement souhaite revoir ses engagements en les adossant à des données plus actuelles, notamment la TCN. Il souhaite également mettre en place un cadre institutionnel fonctionnel et enfin permettre un meilleur alignement de la CDN avec les directives de l'accord de Paris, notamment au regard du livre des règles adopté lors de la COP24.

En outre, dans le cadre de préparation du Burundi à l'accès aux financements climatiques internationaux, le Gouvernement du Burundi au travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) souhaite révisée sa CDN, conformément à l'Accord de Paris et aux directives opérationnelles qui en sont issues. Il souhaite aussi élaborer un plan pour sa mise en œuvre.

A ce titre, le Burundi bénéficie, à travers « Promesse Climat du PNUD », d'un appui technique et financier. Cet appui permettra au Gouvernement du Burundi de mettre en place les conditions favorables permettant d'honorer ses engagements vis-à-vis de CNUCC et de tirer profit des opportunités de financement et de renforcement de capacités offertes dans le cadre des accords de Paris et du Fonds Vert pour le Climat en particulier.

Spécifiquement, l'engagement du Burundi à travers la « Promesse Climat du PNUD » permettra de (i) renforcer le cadre institutionnel de la CDN, (ii) de revoir les actions sur la base de données plus fiables et plus pertinentes, (iii) prendre en compte des secteurs d'émissions de GES inventaires de gaz à effet de serre (provisoirement dans les secteurs de l'eau, de la santé et des transports - infrastructures)(iv) évaluer les coûts d'investissement et de financement de la CDN (v) suivre les progrès accomplis et renforcer la transparence à travers un cadre de suivi et d'évaluation et (vi) valider le plan national d'adaptation (PNA) préliminaire, et (vii) partager les connaissances et les leçons apprises.

Le Projet est géré par le PNUD sous les modalités d'exécution directe (DEX) ; il est structuré en deux Composantes :

- **Composante 1 : renforcement du Cadre Institutionnel** par une revue des textes relatifs à la création à l'organisation, aux attributions et au fonctionnement de la Coordination et un renforcement des capacités d'intervention de ladite coordination et de ses structures affiliées.
- **Composante 2 : actualisation de la CDN** qui regroupe toutes les activités relatives à l'évaluation de la mise en œuvre de la CDN, la révision des engagements en vue de les rendre plus robustes et la mise en place d'un dispositif pour le financement, le suivi et la transparence de la CDN.

En parallèle, la République du Burundi renforce son adaptation et sa résilience au changement climatique en conduisant un processus de Plan National d'Adaptation (PNA). Suite à un atelier organisé par le Groupe d'experts de la CCNUCC sur les pays les moins avancés (LEG) du 2 au 6 septembre 2019 à Nairobi auquel des représentants du gouvernement du Burundi ont participé, la République du Burundi cherche à élaborer un PNA Préliminaire basé sur les informations existantes relatives au climat. Le PNA Préliminaire sera un instrument stratégique visant à encourager l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement, en particulier dans la Vision Burundi 2025 et le plan national de développement (2018-2027). Il permettra également d'appuyer les efforts de mobilisation des ressources pour l'adaptation.

Au cours de l'atelier du LEG mentionné ci-dessus, le Gouvernement a eu une première discussion avec le Programme d'appui global aux plans nationaux d'adaptation (PAG-PNA) sur un éventuel soutien à la formulation d'un PNA préliminaire. Des discussions avec le Gouvernement du Burundi et le bureau de pays du PNUD ont contribué à préciser la portée de l'aide.

Le PNA Préliminaire servira de base à la préparation d'un PNA complet par le biais du Fonds vert pour le climat et d'autres sources de financement.

Le Bureau de Pays du PNUD en accord avec le MINEAGRIE recherche les services d'un Consultant national pour (i) conduire les activités de la Composante 1 du projet de révision de la CDN 2015 et (ii), développer le PNA Préliminaire de la République du Burundi.

III. Résultats attendus

Dans le cadre de ce mandat, il est attendu du Consultant national, les Résultats déclinés comme suit : « *La révision de la CDN du Burundi a conduit à une plus grande volonté politique, une meilleure coordination des efforts d'adaptation et d'atténuation efficace et à l'appropriation sociétale aux niveaux national et international de la question du changement climatique. En outre, le Burundi dispose d'un PNA préliminaire lui permettant de progresser dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation et de préparer le terrain pour l'élaboration d'un PNA plus complet* »

1. Un cadre de révision des CDN est élaboré pour appuyer le groupe multisectoriel de coordination des CDB

2. Une revue des premières CDN et une analyse des lacunes et des recommandations pour l'actualisation des CDN.
3. Des consultations nationales sont organisées pour identifier les secteurs prioritaires des nouvelles CDN
4. Un PNA préliminaire est élaboré en collaboration avec le consultant international sur la base de revue documentaire et consultations des parties prenantes
5. Un atelier de consultation est organisé et animé, et des documents d'appui à cet atelier sont préparés en vue de la préparation du PNA préliminaire

IV. Composition, Responsabilités et tâches

Sous la supervision du Spécialiste du Programme/Cheffe de l'Unité Développement durable et croissance Inclusive du bureau du PNUD au Burundi et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le Consultant national devra :

Dans le cadre de la Promesse climat

- Appuyer le gouvernement dans le développement d'un cadre (incluant une méthodologie et un processus politique) pour la révision du CDN et soutenir les capacités de l'OBPE sur la coordination, la gestion et la mise en œuvre du CDN mis à jour ;
- Conduire un examen de la CDN 2015 : évaluation de sa mise en œuvre, y compris des besoins et des capacités techniques et financières requises, évaluation des lacunes en termes de secteurs, et recommandations pour son amélioration ;
- Organiser des consultations sur les NDC pour identifier et hiérarchiser les secteurs et mettre à jour les objectifs et les politiques existants avec le réseau existant de parties prenantes au niveau national et sous-national (y compris les groupes spéciaux tels que les femmes et les jeunes et les populations autochtones) pour identifier les secteurs à ajouter

Dans le cadre de la préparation d'un PNA préliminaire

L'objectif principal de la mission du/de la Consultant(e) National(e) est d'élaborer le PNA Préliminaire du Burundi qui servira de base à la préparation du PNA. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec un Consultant international. De manière spécifique, il/elle devra :

- Identifier, analyser et synthétiser tous les documents spécifiques aux secteurs vulnérables mentionnés ci-dessus ;
- Cartographier les parties prenantes et les personnes ressources concernées en tenant compte de la dimension de genre ;
- Définir le sommaire et le contenu du PNA Préliminaire conformément aux recommandations du LEG, notamment en mettant l'accent sur :
 - les circonstances nationales (contexte économique, environnemental et social national)
 - la vision pour l'adaptation dans le pays
 - les cadres réglementaires et arrangements institutionnels pour l'adaptation
 - les processus appuyant l'élaboration d'un PNA (bilan, processus décisionnels, engagement des parties prenantes et principes directeurs)
 - les impacts, vulnérabilité et risque (court, moyen et long terme)
 - les priorités nationales d'adaptation
 - les stratégies de mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique (coûts, programmes transversaux, stratégies de mobilisation de ressources)
 - les cadres de notification, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage
 - les références et annexes
- Consulter les parties prenantes ciblées, y compris à travers des entretiens et des enquêtes ;

- Organiser un atelier de consultation en tenant compte des restrictions liées à la crise sanitaire due au COVID-19, notamment les restrictions en matière de regroupement de personnes. Identifier le rôle des parties prenantes, définir le programme de l'atelier et préparer les supports ;
- Animer l'atelier ;
- Finaliser le PNA Préliminaire sur la base des commentaires reçus lors de l'atelier.

L'assistance technique du PAG-PNA sera fournie en collaboration avec le bureau de pays du PNUD au Burundi et d'autres partenaires de développement. Compte tenu de la pandémie COVID-19 et des restrictions de mouvement afférents, le Consultant international interviendra exclusivement à distance jusqu'à nouvel ordre, et le Consultant national suivra les règles de protection instaurées par le Gouvernement du Burundi.

V. Livrables

- Note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé sur les deux volets
- Rapport sur le cadre méthodologique de révision de la CDN 2015
- Rapport sur l'examen des premières CDN de la République du Burundi
- 1ère Version du PNA préliminaire
- Version finale du PNA Préliminaire incluant les amendements et observations

VI. Durée de la mission et Chronogramme

La durée de la mission est de **65 jours ouvrable** ; elle s'étale sur la période du **xxx au xxx 2020**. Le Consultant national devra établir un chronogramme général pour la mise en œuvre de l'étude et un plan de travail détaillé de chaque expert.

V. Compétences

Corporatif :

- Démontrer l'intégrité et incarner les valeurs et les normes d'éthiques des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Avoir une sensibilité et une capacité à travailler dans les milieux multiculturels indépendamment du sexe, de la religion, la race, de la nationalité ou de l'âge ;
- Traiter toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme.

Technique :

- Être familier à la formulation et la rédaction des projets et programmes de luttes contre les changements climatiques,
- Avoir la capacité de coordination des études complexes et des processus participatifs ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir des connaissances et/ou expertise sur le système des Nations Unies, le FEM et le PNUD ;
- Avoir une bonne connaissance de la politique environnementale au Burundi en général et particulièrement de la problématique relative aux changements climatiques, des accords multilatéraux et autres conventions internationales en matière de gestion durable des ressources naturelles ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;

- Avoir une parfaite maîtrise du français à l'orale comme à l'écrit.

Communication : excellentes compétences rédactionnelles et de communication orale.

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique,
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage,
- Capacité de travailler de façon autonome, planifiée, hiérarchisée et de livrer les tâches dans les délais impartis,
- Capacité à travailler avec l'administration publique, le secteur privé et les acteurs de la société civile,
- Flexibilité à voyager pour le travail à court préavis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks,
- Capacité à travailler sous pression,
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

VII. Qualifications requises

Education :

- Un Master en environnement, en économie, en foresterie, en développement ou dans d'autres domaines connexes. Une licence dans ces domaines avec 10 ans d'expérience sera aussi prise en considération.

Expériences professionnelles :

- Avoir un minimum de 7 ans d'expériences progressives et pertinentes dans le domaine des changements climatiques et en particulier de l'adaptation ou tout autre domaine pertinent ;
- Avoir une connaissance avérée du cadre international de négociations des changements climatiques (CCNUCC, Accord de Paris) ;
- Avoir une connaissance avérée de la problématique de l'adaptation des communautés au changement climatique au Burundi ;
- Avoir une connaissance des enjeux du changement climatique sur les secteurs vulnérables ;
- Avoir une expérience dans le processus d'élaboration des politiques associées à l'environnement, au changement climatique et à la gestion des moyens de subsistance ou conduit ou participé à des missions similaires ;
- Avoir une bonne capacité analytique et rédactionnelle
- Avoir une expérience dans l'organisation des grandes réunions multidisciplinaires.

Langue : La langue de travail sera le français. Tous les documents produits seront en français.

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office (Word, Excel, Power Point, etc.)

VIII. Fonction et responsabilités

Le Consultant national organisera les rencontres et les entretiens avec les acteurs concernés par sa mission (publics, secteur privé, société civile), les partenaires, et les personnes ressources et procèdera à l'exploitation des informations collectées en vue de la production des rapports.

Par ailleurs, le/la consultant(e) national(e) mènera les travaux sous la supervision directe du Chargé de Programme du PNUD Burundi et du Programme d'Appui Global aux Plans Nationaux d'Adaptation du PNUD et PNUE représenté par le Consultant International en étroite collaboration avec les équipes de

l'Institut Géographique du Burundi (IGEUBU) et de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE).

Dans le cadre de la préparation du PNA préliminaire, le Consultant national conduira la mission en utilisant la revue du fonds documentaire disponible en l'occurrence les études et les informations disponibles, documentation relative aux changements climatiques, document de politique de développement et environnementale du Burundi, ainsi que d'autres documents de politique d'autres secteurs pertinents pour la mission, CDN, PANA, TCN etc. Il/elle consultera également en profondeur les principaux acteurs du secteur et s'appuiera aussi sur les travaux en cours dans le cadre de la révision de la CDN.

IX. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Expertise et expérience pertinente pour la mission	10
1.1 Expériences confirmées dans la réalisation d'études similaires	10
2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	30
2.1 Approche technique et méthodologie	20
2.2 Plan de travail	10
3. Qualifications et compétence	60
3.3.1. Qualification académique	20
3.3.2. Expérience dans le domaine	40
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les propositions financières seront examinées et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au candidat ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disant) / Offre financière de A] x 30.

X. Jalons de paiement

Livrables	Délai (jours)	%
------------------	----------------------	----------

Livrable 1 : La Note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé	05	20
Livrable 2 : Rapport sur le cadre méthodologique de révision de la CDN 2015	10	30
Livrable 3 : Rapport sur l'examen de la CDN 2015 de la République du Burundi ; Projet de du PNA préliminaire	25	30
Livrable 4 : • Version Finale du PNA préliminaire • Rapport de l'atelier de validation du PNA préliminaire	20	20
Total	65 jours	100

XI. Soumission

Les candidat(e)s intéressées doivent soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

1. Une lettre de motivation signée
2. Une Note Méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé avec des dates indicatives pour le délai de dépôt de chaque livrable
3. Un CV actualisé